

FICHE SYNTHÈSE

Volet 2 – Approche régionale et interrégionale

MISE EN PLACE DE MESURES DE PROTECTION ET D'AMÉLIORATIONS DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES TRIBUTAIRES AGRICOLES DU BASSIN VERSANT DU LAC NAIRNE

ORGANISME Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency (OBV-CM)

AUTEURS Laurence Gareau, chargée de projets environnement OBV-CM.
Payse Mailhot, coordonnatrice de projets OBV-CM.

COLLABORATEURS

Association de protection de l'environnement du lac Nairne (APELN),
Berthier Lessard, agr. (CARN)

INTRODUCTION

Ce projet vise à améliorer la qualité de l'eau du lac Nairne, qui se trouve à Saint-Aimé-des-Lacs, dans Charlevoix, ainsi que celle de ses tributaires situés en milieu agricole. Pour ce faire, l'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency (OBV-CM) a (1) procédé à l'échantillonnage et l'analyse de l'eau de surface, (2) délimité les bandes riveraines et identifié des zones d'érosion active ou d'apports en sédiments chez des producteurs agricoles, (3) recommandé des aménagements visant l'amélioration de la qualité de l'eau et (4) effectué une sensibilisation continue auprès des producteurs agricoles.

OBJECTIFS

Objectif général : Réaliser des actions permettant d'améliorer la qualité de l'eau du lac Nairne et de ses tributaires en limitant les apports de contaminants de provenance agricole. Ce projet vise également à sensibiliser les producteurs agricoles au fait que leurs pratiques peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau, qu'ils font partie de la solution et que nous souhaitons les accompagner pour que les changements à apporter soient simples, réalisables et rentables.

Les objectifs spécifiques étaient :

- 1) Cibler les secteurs qui contribuent aux apports en matière en suspension et en contamination bactériologique dans les tributaires du bassin versant du lac Nairne par l'échantillonnage de l'eau de surface des tributaires agricoles;
- 2) Caractériser et délimiter les bandes de protection riveraine et identifier les zones d'érosion active en milieu agricole;
- 3) Recommander aux producteurs participants des aménagements ou des pratiques culturales agroenvironnementales pour réduire l'impact sur la qualité de l'eau;
- 4) Sensibiliser les producteurs et les riverains au respect de l'interdiction d'épandage et de fauche à l'intérieur de la bande riveraine ainsi qu'à l'importance de la mise en place de mesures agroenvironnementales et diffuser les efforts des producteurs.

MÉTHODOLOGIE

L'analyse de la qualité de l'eau des tributaires agricoles (1) a été réalisée grâce à deux campagnes d'échantillonnage à gué en période de pluie et de sécheresse lors des saisons 2019 et 2020. Les résultats de ces échantillonnages ont permis de mieux cerner les secteurs contribuant aux apports en contaminants, matières en suspension et nutriments. La caractérisation des bandes riveraines et des apports en sédiments (2) a été faite pendant les saisons 2020 et 2021, chez 9 propriétaires. Des données ont été prises sur la composition et l'état des bandes riveraines, puis celles considérées comme trop étroites ont été délimitées grâce à des piquets installés à une distance de 5 mètres de la ligne des hautes eaux, conformément à la réglementation municipale. Des pratiques culturales ou des aménagements ont été recommandés aux producteurs (3) pendant la saison 2021, dans le cadre de rencontres accompagnées d'un agronome. Finalement, la sensibilisation des producteurs et des riverains (4) a été réalisée grâce à des rencontres individuelles, le partage d'un bulletin d'information concernant les mesures agroenvironnementales et la diffusion des efforts des producteurs par des capsules vidéo et des affiches.

RÉSULTATS

Au cours de ce projet, l'échantillonnage de l'eau de surface a permis de récolter des données sur 2 saisons pour 30 sites dans des tributaires agricoles. Ces données ont été intégrées dans une base de données recueillant tous les résultats d'analyse de qualité de l'eau au lac Nairne.

Les travaux terrain ont permis de caractériser 22 km de bandes riveraines et d'identifier 11 sites d'apports en sédiments. De plus, un peu plus de 5 km de bandes riveraines étroites ont été délimitées. La validation des écoulements en milieu agricole a permis de mettre à jour l'hydrographie des secteurs étudiés.

Des améliorations ont été recommandées aux producteurs et certaines modifications ont déjà été mises en place. Notamment, deux propriétaires ont installé des clôtures pour limiter l'accès des animaux aux cours d'eau (voir photo ci-bas).

Le projet a également permis de sensibiliser 10 propriétaires de terres agricoles et de diffuser de l'information aux résidents riverains concernant les bonnes pratiques en agroenvironnement. Pour ce faire, 2 capsules vidéo informatives ont été réalisées, des bulletins d'information ont été distribués aux producteurs et 4 affiches (voir photo ci-bas) ont été disposées devant les terres agricoles des producteurs participants afin de mettre de l'avant leur collaboration.



IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

Pour les producteurs, un plus grand respect de la réglementation relative aux bandes de protection riveraine permet d'assurer une plus grande résilience écologique sur les terres agricoles. De plus, une meilleure gestion du ruissellement de surface permet de limiter les pertes de sol agricole ainsi que de maintenir un entretien plus facile et efficace des chemins et fossés.

Au lac Nairne, l'acceptation sociale de l'agriculture dans le paysage par les riverains est particulièrement importante. En ce sens, la sensibilisation faite auprès des producteurs et des riverains relativement aux pratiques agroenvironnementales a des impacts positifs autant pour l'industrie que pour la cohésion sociale du milieu. En ce sens, la portion du projet visant à mettre en lumière la participation des producteurs s'est déjà avérée positive pour la collaboration entre les différents acteurs du milieu, notamment la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs et l'Association de protection de l'environnement du lac Nairne (APELN).

DÉBUT ET FIN DU PROJET

04-2019 à 02-2022

POUR INFORMATION

Payse Mailhot
Coordonnatrice de projets, OBV-CM
Payse.mailhot@charlevoixmontmorency.ca
418-821-7081
5, rue du Temple, Québec (QC)
G1E 4Z8



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec